

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2011

Premiers résultats N°29
Octobre 2013

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Integrative Research Unit on Social
and Individual Development (INSIDE)

Auteurs:

Dieter Ferring
Andreas Heinz
François Peltier
Germaine Thill

Editeurs:

Serge Allegrezza (Statec), Dieter Ferring, Helmut Willems (Université du Luxembourg/INSIDE), Paul Zahlen (Statec)

Les personnes âgées

Au 1^{er} février 2011, on a dénombré au Grand-Duché 71 742 personnes âgées de 65 ans et plus, soit une augmentation de 17.5% par rapport à 2001. Le nombre des 85 ans et plus est passé de 6 206 en 2001 à 8 194 en 2011 (+32%). Comme la population totale a évolué à une cadence assez similaire à celle des 65 ans et plus (+16.6% de 2001 à 2011), la part de ces derniers dans la population totale est restée pratiquement stable avec une très légère tendance à la hausse: 13.9% en 2001 et 14.0% en 2011. La part des étrangers parmi les personnes âgées est largement inférieure à leur part dans la population totale : 21.4% des résidents du Luxembourg âgés de 65 ans et plus sont de nationalité étrangère, alors que le pourcentage atteint 43.0% de la population totale. Cependant, la part des étrangers chez les personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté : en 2001, ils ne représentaient que 15.3% de ce groupe d'âge (contre 21.4% en 2011). L'espérance de vie plus élevée des femmes se reflète dans le fait que la part des femmes dans la population augmente de façon régulière avec l'âge. Parmi l'ensemble des personnes âgées de 65 et plus, la part des femmes est de 57.2%. La part des femmes augmente à 73.2% chez les 85 et plus. Pour les femmes, la probabilité que leur partenaire décède avant elles est donc beaucoup plus élevée que pour les hommes. Il en résulte que les femmes âgées sont plus fréquemment veuves, habitent plus souvent chez leurs enfants et vivent plus fréquemment que les hommes dans une maison de retraite. À l'inverse, pour les hommes âgés, il est plus fréquent qu'ils habitent encore avec leur partenaire dans un ménage privé.

Évolution du nombre de personnes âgées

Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, de 85 ans et plus et de 100 et plus a fortement augmenté depuis 2001 (voir tableau 1). Le nombre de résidents âgés de 65 ans et plus est passé de 61 070 en 2001 à 71 742 en 2011, ce qui correspond à une augmentation de 17.5%. Le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus a évolué de 6 206 en 2001 à 8 194 en 2011, soit une augmentation de 32%. Le nombre des personnes ayant 100 ans et plus est passé de 20 en 2001 à 67 en 2011 (+235.0%).

Tableau 1 : Les personnes âgées en 2001 et en 2011, en résumé

	Population en 2001				Population en 2011			
	Nombre	Part dans la population totale	Part des femmes	Part des étrangers	Nombre	Part dans la population totale	Part des femmes	Part des étrangers
65+	61070	13.9%	59.8%	15.3%	71742	14.0%	57.2%	21.4%
85+	6206	1.4%	73.6%	8.1%	8194	1.6%	73.2%	13.5%
100+	20	<0,0%	75.0%	0.0%	67	<0,0%	79.1%	9.0%
Total	439539	100.0%	50.7%	36.9%	512353	100.0%	50.2%	43.0%

Source : STATEC – RP 2001/2011

La population totale du Grand-Duché a évolué à un rythme similaire à celui des 65 ans et plus (+16.6%, contre +17.5%). La part des personnes âgées dans la population totale ne connaît donc qu'une hausse très faible: en 2001, le pourcentage était de 13.9%, en 2011 de 14.0%. La part des 85 ans et plus dans la population a évolué de 1.4% en 2001 à 1.6% en 2011. La part des étrangers chez les personnes âgées est plus faible que dans la population totale. Cependant, elle a fortement augmenté de 2001 à 2011. Les étrangers représentaient, en 2001, 15.3% de la population des 65 ans et plus; en 2011, la part des étrangers dans ce groupe d'âge atteint 21.4%. En 2001, comme en 2011, la part des femmes dans la population augmente avec l'âge, ce qui est le reflet de l'espérance de vie plus élevée des femmes. Il apparaît néanmoins que, globalement en 2011, la part des femmes est très légèrement inférieure qu'en 2001 dans les groupes d'âge de 65 ans et plus et 85 ans et plus (voir tableau 1). En revanche, la part des femmes chez les 100 et plus a augmenté de 4 points de % en s'établissant à 79% en 2011.

Tableau 2 : Part des personnes âgées dans la population selon l'âge et selon la nationalité

					100+
	65+	75+	85+	95+	(nombre absolu)
Luxembourgeois	19.3%	9.8%	2.4%	0.2%	61
Etrangers	7.0%	2.6%	0.5%	0.0%	6
Portugais	3.7%	0.9%	0.1%	0.0%	1
Français	6.4%	2.7%	0.6%	0.0%	2
Italiens	21.7%	9.3%	1.7%	0.0%	0
Belges	10.4%	4.7%	1.2%	0.1%	1
Allemands	15.4%	5.8%	1.0%	0.1%	1
Britanniques	5.1%	1.3%	0.2%	0.0%	0
Néerlandais	14.7%	6.2%	1.1%	0.0%	0
Monténégrins	2.1%	0.5%	0.0%	0.0%	0
Espagnols	7.4%	2.5%	0.4%	0.0%	0
Autres	3.8%	1.3%	0.3%	0.0%	1
Total	14.0%	6.7%	1.6%	0.1%	67

Source : STATEC – RP2011

14% de l'ensemble des résidents avaient 65 ans et plus au moment du recensement de 2011 (voir tableau 2). Il y a cependant des différences entre les nationalités. Chez les Luxembourgeois, la part des 65 ans et plus atteint 19.3%; pour les Italiens, la part est même plus élevée, avec 21.7%. En revanche, chez les Portugais et les Monténégrins, les pourcentages correspondants sont très largement inférieurs avec 3.7% et 2.1% de personnes âgées de 65 ans et plus dans ces deux groupes.

Nationalité et pays de naissance

Les personnes âgées de 65 ans et plus se répartissent sur 73 nationalités en 2001; en 2011, le nombre de nationalités est de 95 (voir tableau 3). Plus des trois quarts (78.6%) des personnes âgées de 65 ans et plus sont des Luxembourgeois. Pour toutes les autres nationalités, les pourcentages se situent en-dessous de 6%. Derrière les Luxembourgeois, les Italiens (5.5%) sont le deuxième groupe dans cette classe d'âge. Il convient encore de retenir que, si le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus de nationalité luxembourgeoise a augmenté de 9.0%, le nombre de personnes âgées de nationalité étrangère a augmenté avec des taux largement plus élevés. À titre d'exemple, le nombre de Portugais âgés de 65 ans et plus a plus que doublé (+208.9%).

Tableau 3 : Les 65 ans et plus selon la nationalité

Rang 2011 (Rang 2001)	Nationalité	Nombre	Part dans la population des 65 ans et plus	Variation de 2001 à 2011
1 (1)	Luxembourgeois	56 363	78.6%	9.0%
2 (2)	Italiens	3 917	5.5%	42.1%
3 (6)	Portugais	3 015	4.2%	208.9%
4 (3)	Français	2 013	2.8%	43.0%
5 (5)	Allemands	1 851	2.6%	41.7%
6 (4)	Belges	1 768	2.5%	33.0%
7 (7)	Néerlandais	572	0.8%	40.5%
8 (9)	Britanniques	278	0.4%	143.9%
9 (8)	Espagnols	271	0.4%	86.9%
10 (16)	Chinois	133	0.2%	171.4%
11-95 (11-73)	Autres	1 504	2.4%	92.6%
	Apatrides	54	0.1%	-21.7%
	Sans indication	3	0.0%	50.0%
Total		71 742	100.0%	+17.5%

Source : STATEC - RP 2011

En jetant un regard sur les nationalités et les pays de naissance, on constate que 70.4% de la classe d'âge des 65 ans et plus sont des Luxembourgeois nés au Luxembourg (voir tableau 4). Les étrangers nés au Luxembourg ne représentent que 1% des 65 ans et plus, alors que le pourcentage des étrangers nés à l'étranger parmi les personnes âgées est de 20.4%. En outre, la part des Luxembourgeois nés à l'étranger chez les 65 ans et plus est de 8.1%. En d'autres mots, seulement une petite minorité des étrangers de 65 ans et plus sont nés au Luxembourg (4.7% des étrangers âgés de 65 ans et plus). À titre de comparaison, parmi les étrangers âgés de moins de 20 ans, 62.0% sont nés au Luxembourg.

Tableau 4 : Pays de naissance et nationalité des 65 ans et plus (en % du total des 65 ans et plus)

	Luxembourgeois	Étrangers	Total
Nés à l'étranger	5 799 (8.1 %)	14 635 (20.4 %)	20 434 (28.5 %)
Nés au Luxembourg	50 422 (70.4 %)	729 (1.0 %)	51 115 (71.5 %)
Total	56 221 (78.5%)	15 364 (21.5 %)	71 585 (100.0%)

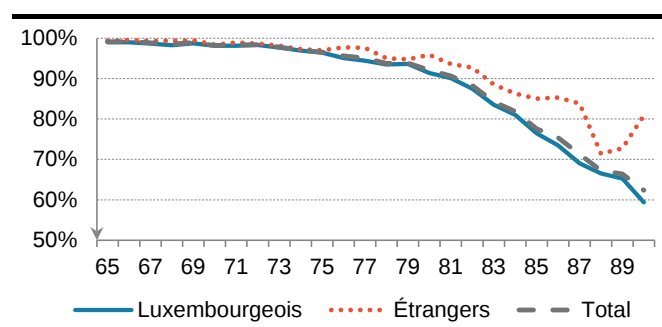
Source : STATEC - RP2011 ; N.B.: Comme un certain nombre de recensés n'a pas répondu à la question du pays de naissance, le total dans ce tableau diffère du total du tableau 3.

Les personnes âgées vivant dans les ménages collectifs et dans les ménages privés

Sur les 61 070 personnes âgées de 65 ans et plus, la très grande majorité, c'est-à-dire 55 686 personnes ou 91.1% du total des personnes âgées, vit dans des ménages privés. 5 384 personnes âgées de 65 ans et plus (8.9%) vivent dans des ménages collectifs, comme les maisons de retraite ou de soins.

La probabilité de vivre dans un ménage collectif augmente avec l'âge (voir graphique 1). À 65 ans, 99.1% des personnes habitent encore dans des ménages privés. Par la suite, la courbe prend une allure descendante, d'abord lentement puis plus rapidement. Avec 88.7% chez les personnes de 82 ans, le pourcentage des personnes vivant dans des ménages privés, tombe pour la première fois en-dessous des 90%. À partir de cet âge-là, la courbe des personnes vivant dans des ménages privés commence à s'incliner fortement. À l'âge de 84 ans, la part des personnes habitant dans des ménages privés n'est plus que de 77.6% et elle descend à 67.2% pour les personnes âgées de 88 ans. Les étrangers âgés vivent plus longtemps dans un ménage privé que les Luxembourgeois (voir graphique 1).

Graphique 1 : Part des personnes vivant dans des ménages privés selon l'âge et la nationalité

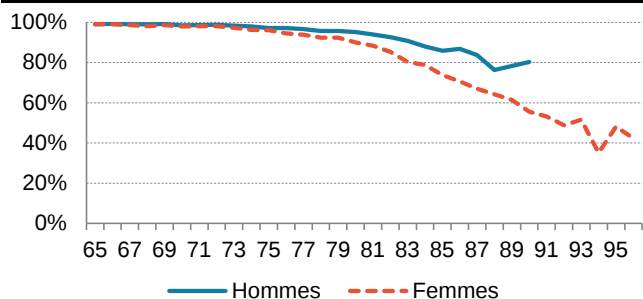


Source : STATEC - RP2011

Le graphique 2 affiche les parts des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans des ménages privés selon le sexe. Comme l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, la courbe des hommes vivant dans un ménage privé s'arrête à l'âge de 90 ans, alors que celle des femmes vivant dans un ménage privé continue jusqu'à l'âge de 96 ans. À partir de cet âge-là, le nombre d'observations devient trop

faible pour pouvoir en tirer des conclusions significatives. On constate encore que les hommes âgés vivent plus fréquemment que les femmes âgées dans un ménage privé, et cela même à un âge avancé.

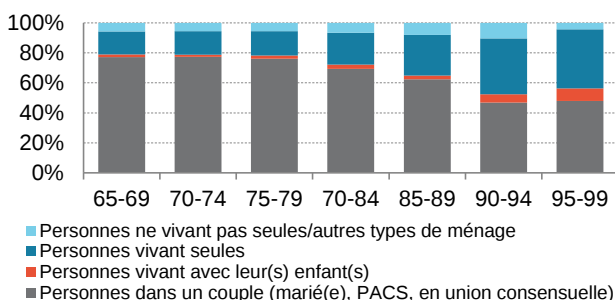
Graphique 2 : Part des personnes âgées vivant dans des ménages privés selon l'âge et le sexe



Source : STATEC - RP 2011

Pour les personnes de 65 ans et plus, il y a une corrélation nette entre l'âge et la composition du ménage dans lequel elles vivent et cela pour les deux sexes (voir graphiques 3 et 4)¹. En tendance, la part des personnes vivant avec un partenaire (mariage, PACS ou union consensuelle) diminue avec l'âge. Parallèlement, la part des personnes vivant seules augmente. La comparaison entre hommes et femmes fait apparaître à nouveau l'espérance de vie plus élevée des femmes. À titre d'exemple, dans la classe d'âge des 80-84 ans, 21.2% des hommes vivent seuls, mais 51.2% des femmes. À l'inverse, 69.4% des hommes de cet âge vivent avec un partenaire, tandis que pour les femmes le pourcentage correspondant n'est que de 29.1%.

Graphique 3 : Situation des hommes âgés de 65 ans et plus dans les ménages privés selon l'âge



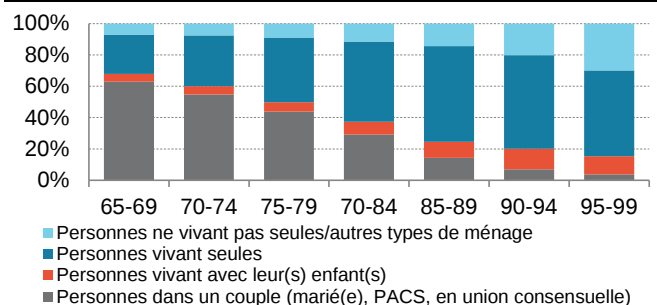
Source : STATEC - RP 2011

Avec l'âge, la proportion des femmes vivant avec leur(s) enfant(s) ou dans un « autre type de ménage privé » augmente. Par « autre type de ménage », il faut entendre les femmes habitant avec leur beaux-enfants ou avec des parents autres que leurs fils ou fille(s). Chez les hommes, cette tendance est moins prononcée.

Parmi les personnes âgées vivant dans des ménages collectifs, la classe d'âge des 85-89 ans est la plus

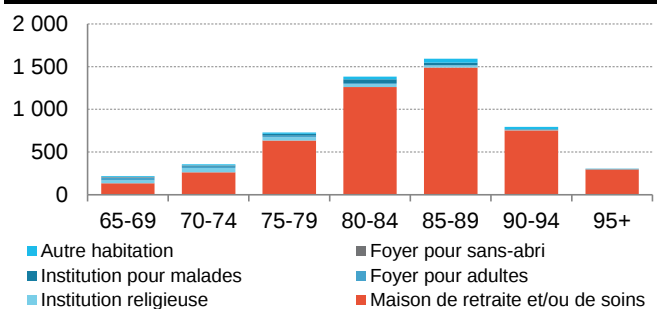
nombreuse : 1 593 personnes de cet âge vivent dans de tels ménages (voir graphique 5). Les cohortes plus jeunes et plus âgées sont moins nombreuses dans les ménages collectifs. En ce qui concerne la nature des ménages collectifs, les maisons de retraite et de soins prédominent largement. D'autres formes de ménage collectif, comme les foyers pour adultes, les institutions religieuses et les foyers pour sans-abris, ne jouent qu'un rôle assez réduit et cela se limite à la classe d'âge de 65 à 89 ans.

Graphique 4 : Situation des femmes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés selon l'âge



Source : STATEC - RP 2011

Graphique 5 : Personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage collectif selon la nature du ménage et selon l'âge



Source : STATEC - RP 2011

État civil des personnes âgées

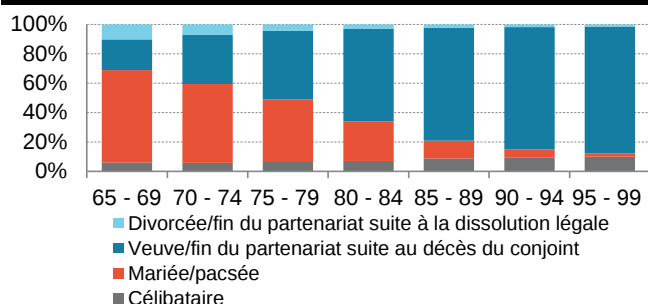
L'évolution de la situation des personnes âgées dans les ménages privés (graphiques 3 et 4) se reflète dans l'évolution de leur état civil (graphiques 6 et 7). L'état civil le plus répandu parmi les personnes âgées est celui de « marié(e) » et celui de « veuf/veuve ». Avec l'âge, la part des marié(e)s diminue et celle de veufs/veuves augmente². Comme l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, il y a – pour les mêmes cohortes – relativement plus de veuves parmi les femmes que de veufs parmi les hommes. La part des célibataires se situe en-dessous de 10% pour toutes les cohortes de 65 ans et plus. Dans la classe d'âge des 85-89 ans, la part des célibataires est de 8.6% pour les femmes et de seulement 4.6% pour les hommes. On peut expliquer cet écart par les pertes d'hommes au cours de la Deuxième Guerre Mondiale. En effet, cette classe d'âge correspond aux

¹ La „composition du ménage” est définie ici par l'agrégation de la classification „position dans le ménage”, conformément au règlement (CE) 1201/2009.

² Dans les cohortes âgées, le partenariat enregistré est pratiquement absent. Les rares partenariats ont donc été additionnés aux mariages, les partenariats dissous aux divorces et les partenariats qui ont fini par le décès d'un partenaire ont été assimilés au veuvage.

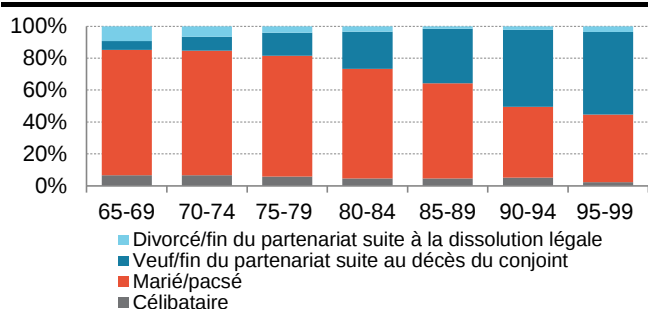
cohortes 1920-1927 des hommes qui ont été enrôlés de force et dont près de 30% sont tombés au cours de la guerre.

Graphique 6 : État civil des femmes âgées de 65 ans et plus selon l'âge



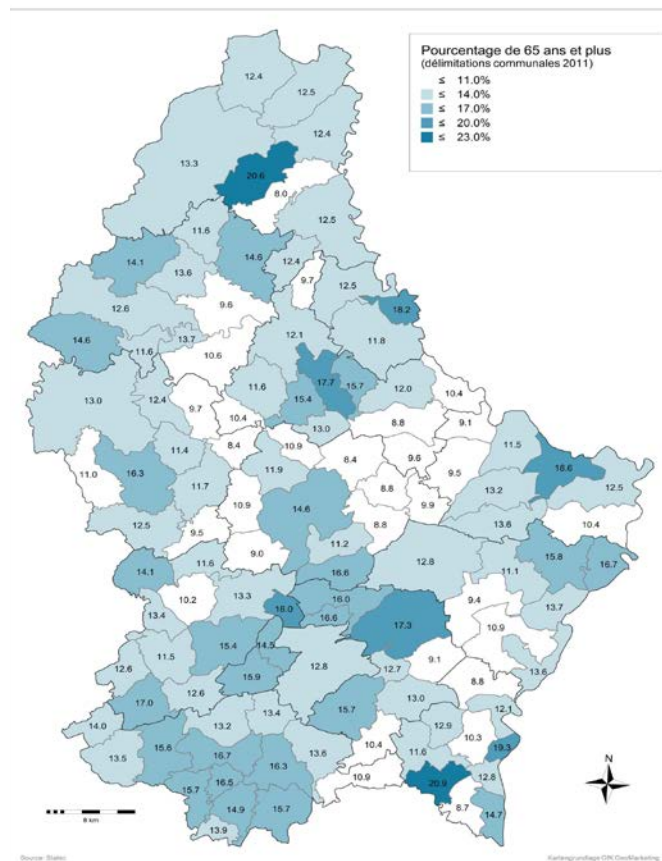
Source : STATEC - RP 2011

Graphique 7 : État civil des hommes âgés de 65 ans et plus selon l'âge



Source : STATEC - RP 2011

Carte 1 : Part des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population selon la commune



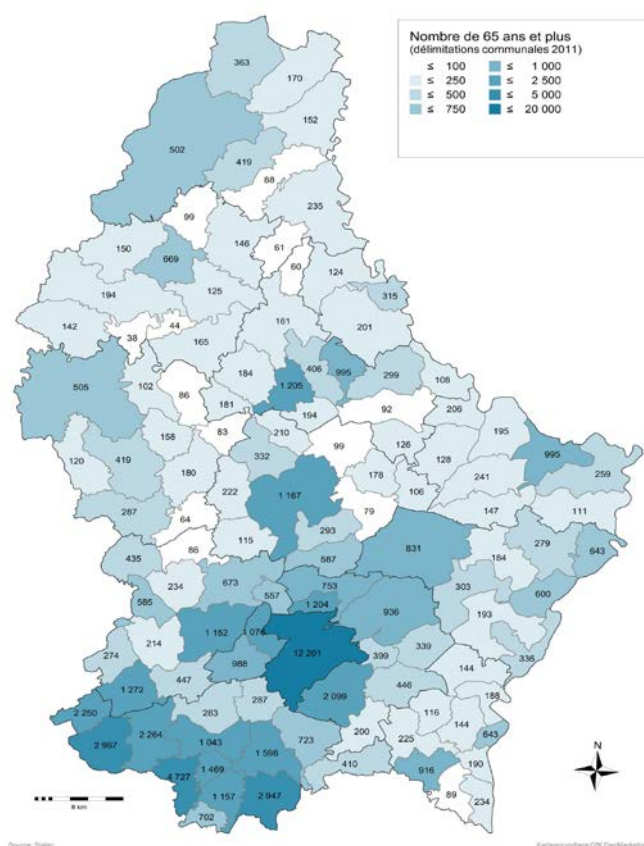
Source : STATEC - RP2011

Répartition géographique des personnes âgées

14% de l'ensemble de la population du Grand-Duché de Luxembourg sont âgés de 65 ans et plus. La part des personnes âgées dans la population est la plus faible dans les communes de Munshausen (8.0%), Vichten et Nommern (8.4% pour les deux communes). La part des 65 ans et plus est la plus élevée dans les communes de Remich (19.3%), Clervaux (20.6%) et Mondorf-les-Bains (20.9%) (voir carte 1).

En jetant un regard sur le nombre absolu de personnes âgées selon les communes, l'image n'est plus la même (voir carte 2). 12 011 personnes âgées de 65 ans et plus vivent dans la capitale. Suivent, à une certaine distance, les communes d'Esch-Alzette (4 727 personnes âgées de 65 ans et plus) et de Differdange (2 967). À Neunhausen (38), Esch-sur-Sûre (44) et Hoescheid (60), le nombre absolu de personnes âgées est le plus faible.

Carte 2 : Nombre absolu des personnes âgées de 65 ans et plus selon la commune



Source : STATEC - RP 2011

Institut national de la statistique et des études économiques

Francois.Peltier@statec.etat.lu

Tél.: 247-84397

Germaine.Thill@statec.etat.lu

Tél.: 247-84276

www.statistiques.lu

Université du Luxembourg – Research Unit INSIDE

Dieter.Ferring(at)uni.lu

Tél.: 46 66 44-6646

Andreas.Heinz(at)uni.lu

Tél.: 46 66 44-9746